



Du 17 au 21 juillet 2024

Étang de Bernot (18)

La FFPS CARPE et PLANETEFISHING58 ont le plaisir de vous accueillir à l'étang de Bernot (18) pour participer à la 3^{ème} division du championnat de France 2024
Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.

Mardi 16 juillet 2024

A partir de 10h : accueil du staff d'organisation, des arbitres et commissaires
11h à 17h : installation du PC et balisage des postes

mardi 16 juillet 2024

accueil des compétiteurs dès 16h

18h00 – 19h30 : lancer de précision de la 1^{ère} manche

présence obligatoire d'au moins 1 membre de chaque équipe

mercredi 17 juillet 2024

07h00 à 8h00 : accueil et choix de poste
1^{ère} manche

09h30 : début 1^{ère} manche

pêche : amorçage libre jusqu'à 19h00
classement provisoire dans la soirée

jeudi 18 juillet 2024

10h00 : classement provisoire
amorçage libre : 08h00 à 19h00
classement provisoire dans la soirée

vendredi 19 juillet 2024

Amorçage libre : 08h00

09h30 fin 1^{ère} manche

10h00 à 11h30 : lancer de précision
11h30 : buffet et annonce des résultats de la 1^{ère} manche

13h30 : choix de poste 2^{ème} manche

15h30 : début 2^{ème} manche

pêche : amorçage libre jusqu'à 19h00
classement provisoire dans la soirée

samedi 20 juillet 2024

10h00 : classement provisoire
amorçage libre : 08h00 à 19h00
classement provisoire dans la soirée

dimanche 20 juillet 2024

Amorçage libre à 09h00

15h30 fin 2^{ème} manche

16h00 : annonce des résultats de la 2^{ème} manche

Proclamation des résultats et annonce des équipes montantes en 2^{ème} division du championnat de France 2024

remise des trophées et vin d'honneur

Situé sur la commune de Neuvy le barrois (18), Bernot est un véritable écrin de verdure. Il est situé au cœur d'un massif boisé et saura vous plaire. Son cheptel est incroyable. Les enduros qui s'y déroulent affichent d'énormes scores de pesées.

Accès : 46°51'15"N - 3°02'41"E



Infos complémentaires

- carte de pêche fédérale non obligatoire
- application du règlement sportif FFPS (disponible sur <http://www.ffps-carpe.fr>)
- licence FFPS 2024 obligatoire
- l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de départ de chaque manche
- Sanitaires et toilettes en cours de négociation dans un camping proche pour l'inter-manches (prévoir pelle us)

Règlement du plan d'eau

Tresse interdite corps de ligne et bas de ligne
Hameçons sans ardillons
15 sacs de conservation conseillés (10 obligatoires)